

A VENDRE CE43

Type	IMMATRICULATION	S/N	TYPE DE MOTEUR	TYPE D'HELICE
WASSMER CERVA CE 43	F-GUCD	466	Lycoming IO-540-C4-B5	Hartzell HCC2YK1BF

Statut de navigabilité : Laisser Passer (LP EASA)

Au 29/09/2017 : Hrs cellule 3250:15 - Hrs moteur : 1155:15

GNS 430 Garmin - Transpondeur GTX 330 Garmin - Radio KX 155/SB 16 - ADF -
AutoPilote 2axes - 2 VOR dont 1 ILS - Autonomie 8h (4 réservoirs de 100 l)

Visite Annuelle/100 h le : 14/09/2017 - Prix 55 000 €

Contact : foxcharlydelta@gmail.com - tél 06 25 04 16 71 - Jean Lejeune

Avion visible à Melun LFPM - Contact RDV par SMS : Stéphane Rossé 06 78 06 82 49







DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

N°0669/17/NO/NAV

Ce laissez-passer est délivré conformément à l'article 5(4)(a) du règlement (CE) 216/2008 et certifie que l'aéronef est capable d'exécuter le(s) vol(s) prévu(s) en sécurité dans les conditions énumérées ci-dessous et est valide dans tous les Etats Membres.

This permit to fly is issued pursuant to Regulation (EC) 216/2008, Article 5(4)(a) and certifies that the aircraft is capable of safe flight for the purpose and within the conditions listed below and is valid in all Member States.

Cette autorisation de vol est également valable pour le vol vers et au-dessus des Etats non membres de l'UE sous réserve de l'obtention d'une approbation séparée des autorités compétentes de ces Etats.

This permit is also valid for flight to and within non-Member States provided separate approval is obtained from the competent authorities of such States.

1. Marques de nationalité et d'immatriculation

Nationality and registration marks

F-GUCD

2. Constructeur et type de l'aéronef

Aircraft manufacturer and type

WASSMER AVIATION CERVA CE 43

3. Numéro de série

Serial number

466

4. Ce laissez-passer couvre

The permit to fly covers

Vols non commerciaux

Non commercial flights

5. Détenteur

Holder

Le propriétaire inscrit sur le Certificat d'Immatriculation (CI)

6. Conditions/Remarques

Conditions/Remarks

En application de l'article 7 du règlement (CE) 748/2012, les conditions de vol décrites dans le document référencé LPEASACDNR, édition 1 du 9 septembre 2009, sont considérées comme approuvées au titre du CDNR qui était préalablement attribué à l'aéronef par la DGAC

In accordance with article 7 of Regulation (EC) 748/2012, the flight conditions in the document referenced LPEASACDNR, édition 1 du 9 septembre 2009 are deemed to be approved in consideration of the CDNR previously granted to this aircraft by DGAC-France.

Remarques:

- a. Le détenteur indiqué au §5 est responsable du respect de toutes les conditions associées à ce laissez-passer
b. L'utilisation de l'aéronef doit être faite conformément aux règles d'exploitation des aéronefs applicables y compris aux règles de licence

7. Période de validité

Validity period

du 14/11/2017 au 12/11/2018

8. Lieu et date de délivrance

Place and date of issue

14/11/2017

9. Signature du représentant de l'autorité compétente

Signature of the competent authority representative

**Karine GAY
DSACNO**



Adjointe au chef du pôle navigabilité

